

L'émergence et la mise en forme du métier d'universitaire au Moyen-Age

ANDRÉ TURMEL*

RÉSUMÉ

Un nouveau type de vie intellectuelle voit le jour dans le cadre du mouvement de renouveau urbain qui marque l'apparition de l'économie marchande à l'aube du 12^e siècle. Maîtresse de son recrutement et de l'organisation de son travail, la corporation universitaire acquiert son autonomie en luttant contre le pouvoir ecclésiastique et politique. L'enseignant universitaire apparaît comme un artisan de l'esprit dont la fonction est l'étude et l'enseignement avec ses méthodes et ses instruments de travail. La pratique de l'universitaire médiéval balance entre son statut de travailleur ou de privilégié. Les changements de l'Eglise et la naissance des Etats contribuent à transformer l'exercice du métier d'universitaire. Ainsi sont graduellement mises en place les conditions socio-économiques qui assureront le passage de l'intellectuel médiéval à l'humaniste de la Renaissance.

ABSTRACT

At the dawn of the 12th Century a new type of intellectual life emerged in the wake of the urban activity that accompanied the beginnings of the mercantile economy. The university corporation became responsible for its recruitment and the organization of its activities, having gained its autonomy through a struggle with church and political establishments. The university teacher comes out as an intellectual craftsman, working with his specific skills and tools, and whose function it is to study and to teach. The praxis of the medieval university intellectual displays an ambivalent status in which characteristics of the worker and of the privileged alternate. Changes within the Church and the birth of States act upon the trade of the university scholar to transform it. Thus are gradually set the socio-economic conditions that will pave the way for the evolution leading from the medieval intellectual to the Renaissance humanist.

* Département de sociologie, Université Laval.

Parler de l'enseignant universitaire au Moyen-Age comporte en soi un certain nombre de difficultés. Outre le fait que l'histoire des universités et du métier qui naît avec elles, celui d'enseignant universitaire, n'est pas encore entièrement connue, la période du Moyen-Age couvre une vaste étendue de plusieurs siècles. Il va sans dire que les conditions prévalant à la naissance des universités au 12^e siècle se sont considérablement modifiées à l'aube de la Renaissance, à la fin du 15^e siècle. Il en va ainsi du métier d'enseignant universitaire. On peut y distinguer deux moments: le premier accompagne la naissance des universités et correspond à l'émergence du métier de professeur d'université et d'intellectuel; le second, marqué du sceau de la maturité, s'inscrit dans le cadre des problèmes sociaux et politiques qui agitent la fin du Moyen-Age. Il s'agira donc dans ce travail, non seulement de circonscrire deux types d'enseignant, mais aussi de dégager le mouvement qui fait passer de l'un à l'autre et les bases socio-économiques à partir desquelles ce mouvement s'opère.

Le métier d'enseignant universitaire à la naissance des universités

C'est à partir des écoles d'arts libéraux, léguées par le haut Moyen-Age que naissent les universités au cours du 12^e siècle à Paris, à Bologne et à Oxford. Ces écoles, entièrement contrôlées par l'Eglise et soumises comme à Paris à la juridiction de Notre-Dame, constituent un cadre trop restreint et trop rigide pour permettre la naissance d'un nouveau type de vie intellectuelle requise par les conditions de vie socio-économiques qui voient le jour au 12^e siècle. L'université constitue ainsi une nouvelle institution susceptible d'assurer l'autonomie et le dynamisme nécessaire à l'éclosion de cette nouvelle vie intellectuelle; elle contient le germe d'une transformation de la vie scolaire en Occident. Comme l'Eglise réaffirmait son droit à contrôler l'enseignement, les universités seront à leur début centrées sur la théologie; très rapidement toutefois s'ouvriront des écoles de droit, de médecine et d'arts, en raison des problèmes de l'époque.

La naissance des universités est inséparable de ce grand mouvement de renouveau urbain du 12^e siècle qu'elle accompagne en même temps qu'elle le favorise. Là seulement, dans le cadre urbain, se trouvent réunies les conditions qui peuvent favoriser l'éclosion d'une nouvelle vie intellectuelle. L'essor des villes apparaît lié à la fonction économique et commerciale, c'est-à-dire essentiellement aux premières manifestations provoquées par la naissance de l'économie marchande. Cet essor semble de plus indissociablement apparenté au bouleversement politique qu'a été le mouvement communal, associé à l'autonomie urbaine. Ces changements socio-économiques avec lesquels l'université naît soulèvent l'opposition, parfois virulente, de ceux à qui le mouvement échappe et souvent contre qui il se manifeste: la chevalerie, les gens d'arme et surtout les catholiques conservateurs comme St-Bernard, pour lesquels la ville, le mouvement communal et la vie intellectuelle universitaire sont symboles de décadence, voire de perversion.

Intégrée au mouvement urbain, l'université revêt la forme institutionnelle adaptée au contexte social et économique naissant: la corporation. Celle-ci fournit le cadre à l'autonomie nécessaire au développement de la vie intellectuelle, car elle signifie à toute fin pratique que l'université est maîtresse de son recrutement et de l'organisation de son travail. Les conditions de la mise en place de la corporation universitaire ne se font pas sans difficultés. Elle acquerra son autonomie en luttant contre le pouvoir ecclésiastique local, celui de l'évêque, mais en acceptant l'autorité papale en échange de privilèges

particuliers; puis en luttant contre le pouvoir politique, d'une part celui de la royauté qui a besoin, avec les progrès de la centralisation monarchique, de la puissance de l'université qui forme ses officiers et fonctionnaires, et d'autre part celui des bourgeois du mouvement communal. La grève de deux ans à l'Université de Paris en 1229 illustre ces luttes et se termine par une victoire relative de la corporation universitaire. Sur le plan administratif et professionnel, outre le fait qu'elle contrôle l'organisation de son recrutement et de son travail, l'université se structure en fonction des droits qu'elle possède d'avoir des statuts réglementant son fonctionnement interne, d'élire des officiers pour appliquer ces statuts, enfin de se donner un sceau, symbole de son autonomie. La puissance et la force de la corporation universitaire tiennent à trois privilèges essentiels à partir desquels elle prend forme: l'autonomie juridictionnelle, le droit de grève et de sécession, enfin le monopole de collation des grades universitaires.

Mais cette puissance de l'université recèle déjà, ainsi que l'ont souligné Le Goff et Verger¹, des contradictions importantes qui pèseront lourd sur son devenir ultérieur. Corporation urbaine, née dans la foulée d'un mouvement qui allait à la laïcité, elle demeure institution ecclésiastique soumise à la juridiction de Rome. Corporation à monopole local, elle n'en prétend pas moins par la science qu'elle produit et diffuse à un rayonnement international par le biais du Saint-Siège.

C'est donc dans ce cadre général que prend corps le métier d'enseignant universitaire, que naît l'intellectuel médiéval. Celui-ci apparaît comme un homme de métier qui s'installe uniquement dans les villes, seul lieu susceptible de favoriser une certaine division du travail. Là réside la spécificité de l'enseignant universitaire: son travail n'est pas celui d'un clerc, mais celui d'un homme qui professionnellement a une activité d'enseignement et de recherche. En un sens, il est un artisan, mais un artisan de l'esprit dont la fonction est l'étude et l'enseignement au moyen d'une méthode de pensée précise: la clarté du raisonnement et le souci de l'exactitude scientifique.

Comme toute corporation médiévale, l'université est d'abord une organisation professionnelle qui règlemente l'exercice d'un métier: l'enseignement est régi par un certain nombre de règles, couronnées par l'octroi de grades qui garantit la capacité des titulaires. L'organisation des études, des programmes et des examens est défini par la corporation elle-même, tel que mentionné auparavant: les enseignants sont partie prenante de la corporation. Mais celle-ci ne se limite pas à être seulement une organisation professionnelle: elle est aussi une confrérie religieuse qui organise les dévotions mariales, le culte des saints patrons, etc. . . . A la limite, elle implique un mode de vie puis-qu'elle prescrit, en les limitant toutefois, les fêtes et distractions collectives. Pourtant il n'en est pas résulté une éthique et une déontologie propre à la corporation universitaire. Ce mode de vie constitue un rite qui exprime la solidarité de membres vivant en communauté.

L'enseignant universitaire médiéval possède aussi ses méthodes et techniques de travail. Le livre, instrument de travail par excellence, constitue la base de l'enseignement. La corporation a réussi à le rendre accessible, à lui enlever son caractère d'objet de luxe: pour ce faire, la technique du recopiage se simplifie de façon très importante. Dans le cadre universitaire, se développent des groupes de copistes et de libraires, rapidement admis dans

¹ Jacques Le Goff, *Les intellectuels au Moyen-Age*, Paris, Seuil, 1972.
Jacques Verger, *Les universités au Moyen-Age*, Paris, PUF, 1973.

la corporation. Homme de métier, l'universitaire requiert un outillage particulier pour ses activités: le livre devient instrument et par là, objet commercial. Le métier d'enseignant universitaire possède aussi ses méthodes de travail: la scholastique et la dialectique. Car selon le mot de Chenu², "penser est un métier dont les lois sont minutieusement fixées". Les exercices comme le quaestio, le disputatio et le quodlibet doivent être examinées dans cette optique. La querelle entre nominalistes et réalistes qui a si fortement marqué la pensée médiévale se situe dans ce contexte.

La pratique de ce métier comporte certaines incertitudes, voire des contradictions, dont celle du comment vivre n'est pas la moindre. La corporation universitaire ne possède pas, règle générale, de biens immeubles, de bâtiments spéciaux ou de fonctionnaires salariés: elle ne paie pas davantage ses professeurs. Les problèmes vitaux des moyens d'existence se trouvent posés. Diverses thèses s'affrontent. Ou le professeur est un salarié: à ce moment, il est payé soit par ses étudiants, soit par la commune, soit par un mécène et il se considère comme un travailleur qui vend sa science et son enseignement comme les autres artisans vendent leurs produits. Ou il vit de bénéfice ou d'une prébende ecclésiastique: dans ces conditions, il ne vit pas de son activité d'enseignement, mais peut l'exercer parce que son entretien est assuré au moyen de revenus extérieurs qui le lient le plus souvent à l'Eglise. Dans ce cas il est un privilégié. Toute l'ambiguïté du statut de l'universitaire médiéval tient à ce débat: travailleur ou privilégié.

Dès le début la mise sur pied de l'université a soulevé les problèmes liés à la naissance d'une classe d'intellectuels et à la situation de cette classe dans les rapports sociaux. Le caractère originel de la condition de l'enseignant universitaire entraîne des contradictions importantes quant à son type d'insertion dans la société: ainsi s'inscrit lentement en filigrane une séparation, un divorce entre la fonction idéologique et la pratique du métier, entre pauvreté et privilège, entre travail intellectuel et travail manuel. Rien n'illustre mieux ces contradictions que la querelle entre séculiers et réguliers dans toutes ses implications. Les contradictions issues du type de pratique du métier iront en s'amplifiant à la fin du Moyen-Age, ce que nous allons aborder maintenant.

La fin du Moyen-Age: les transformations

Le travail de l'enseignant universitaire du haut Moyen-Age s'inscrit dans le cadre d'une corporation urbaine autonome, centre d'enseignement et de recherche. Ce qui circonscrit et définit tout à la fois la spécificité du travail intellectuel: ce métier se différencie de celui de prêtre et de chevalier. Il n'en demeure pas moins toutefois inséré dans des rapports sociaux particuliers d'où surgissent un certain nombre de contradictions: entre l'autonomie et la soumission à l'Eglise, entre le monopole local et le rayonnement international. Le développement de ces contradictions va déboucher, à la fin du Moyen-Age, sur des transformations de l'université et par conséquent du métier de professeur.

Déjà, au 13^e siècle, les relations de la corporation universitaire avec l'Eglise ont soulevé de nombreux problèmes. Pour échapper à l'arbitraire de la juridiction ecclésiastique locale, celle de l'évêque en particulier, les universités ont accepté de se soumettre à l'autorité papale en échange de l'octroi de quelques privilèges. La papauté a été amenée à s'intéresser aux universités: à cette époque en effet, la plupart des papes ont étudié sinon enseigné

² Marie-Dominique Chenu, *Introduction à l'étude de Saint Thomas d'Aquin*, Paris, Vrin, 1950.

à l'université; ils sont conscients à la fois des besoins intellectuels de leur temps et de l'importance de la réflexion développée dans les universités. Aussi à l'occasion de conflits, les papes acceptent-ils volontiers de soustraire l'université à la juridiction de l'évêque local. Loin d'être désintéressée, cette attitude de la papauté vise essentiellement à affermir le pouvoir et la puissance du Saint-Siège. Outre le fait qu'elle veut voir les universités demeurer institutions ecclésiastiques, l'Eglise désire leur faire remplir une fonction religieuse: aux théologiens, elle assigne le rôle de perfectionner l'orthodoxie et de combattre les hérésies; aux juristes, elle confie la tâche d'améliorer son organisation et son administration. La corporation universitaire, victime des contradictions qui éclatent à l'occasion de conflits spécifiques, croit trouver auprès du Saint-Siège un soutien et un appui: la papauté démontre toutefois assez rapidement que le développement de l'université et de son autonomie lui importe moins que la soumission de cette institution à son propre service, au service de sa puissance et de son rayonnement. Pour ce faire, les papes, Alexandre IV notamment, n'hésitent pas à y introduire leurs partisans les plus dévoués, les mendiants.

En contre partie, les universitaires qui voient se profiler cette nouvelle tendance, à savoir le dessein plus ou moins avoué de la papauté de leur faire jouer un rôle de premier plan dans la chrétienté médiévale, acceptent de plein gré cette nouvelle possibilité qui leur est offerte. On assiste ainsi au cours du 14^e siècle à une lente mutation de la fonction de travail des universitaires: l'enseignement et la recherche qui ont caractérisé le travail des universitaires au 12^e et 13^e siècles passent au second plan. Les théologiens, par exemple, commencent de plus en plus à rechercher le pouvoir dans la structure de l'Eglise, ce que l'on peut considérer comme une raison de la sclérose et du déclin des recherches en théologie. L'Eglise fait souvent appel aux avis des théologiens universitaires à propos de problèmes concernant les questions de foi et de doctrine. On voit aussi les théologiens jouer des rôles prépondérants dans des conciles ou à l'occasion du grand schisme.

Il en va de même dans les universités au sujet des facultés de droit. Sous l'influence conjointe du Saint-Siège et des Etats nationaux naissants, celles-ci prennent un essor considérable. La politique de la papauté vise directement le développement des facultés de droit. Car les juristes sont aussi appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'Eglise. Les papes d'Avignon procèdent à une politique de centralisation des structures ecclésiastiques, ce qui entraîne la complexification des royages administratifs tant au niveau central (la curie) qu'au niveau local (évêché, paroisse). Toute cette organisation administrative requiert du personnel qualifié: la tâche des juristes est d'y pourvoir. En raison de la multiplication des hérésies, le droit canonique prend de l'importance et se développe considérablement: le rôle du prêtre en est imprégné, bien davantage qu'il l'est de théologie. La religion se formalise; il faut tout codifier, les formules, les procédures, les règles, les sanctions: les juristes s'y emploient. Ce qui a comme conséquence d'assurer peu à peu aux facultés de droit une place prépondérante dans la corporation universitaire. Ainsi à la fin du Moyen-Age, les universités fournissent à l'Eglise davantage de brillants canonistes et de solides juristes que de bons théologiens. Cette tendance va accentuer un des maux les plus graves qui afflige l'Eglise de l'époque: la coupure entre un haut clergé accaparant les postes de direction, la culture, les bénéfices lucratifs et un bas clergé pauvre et peu formé. Elle commence de plus à lier l'université aux classes dirigeantes dans l'Eglise et, à travers elle, dans la société.

Les rapports entre université et Etat se modifient progressivement au 14^e siècle, sous

la pression des besoins des Etats nationaux naissants. La mise sur pied de ces Etats nationaux favorise la création de vastes bureaucraties aux ramifications complexes. Ce qui entraîne l'accroissement de la demande de juristes qualifiés et accentue la prépondérance de ceux-ci dans les universités. La royauté commence à courtiser les universités d'abord parce qu'on attend d'elles qu'elles fournissent le personnel requis par la croissance bureaucratique des Etats. Mais il y a plus. Outre le fait qu'une élite de juristes occupe des places importantes dans l'administration centrale des différents Etats, la montée des nationalismes régionaux entraîne la création de multiples universités à travers toute l'Europe: très souvent, ce mouvement accompagne la naissance d'Etats nationaux comme dans le cas de l'université de Prague ou de parlements de province comme en Provence après le départ de la curie d'Avignon. La puissance des universités inquiète les rois: la fonction des universitaires s'accroît au niveau politique, comme l'illustre leur rôle lors du procès de Jeanne d'Arc et de l'épisode de la guerre de 100 ans. Les universitaires jouent un rôle actif, parfois même un rôle de premier plan, dans les luttes politiques de l'époque.

Entremêlées à ces divers mouvements, s'élaborent dans les universités des théories diverses sur l'autonomie de l'Etat, fondée sur la séparation du droit et de la morale. Ce qui, bien sûr, correspond tout-à-fait aux préoccupations de l'époque et fournit aux Etats des arguments pour combattre l'influence du pouvoir temporel de la papauté. Les rois veulent dès lors s'assurer du concours des universités sur lesquelles ils s'efforcent d'étendre leur mainmise. Un à un, les privilèges de la corporation s'estompent: le privilège fiscal, judiciaire (elle devient sujette du Parlement), le droit de grève pour finalement être contrainte de prêter au roi le serment d'obédience. On assiste donc au 15^e siècle, à une lente substitution de l'influence des Etats à celle du Saint-Siège dans les universités, concrétisée par le fait que l'université s'installe aux frais de l'Etat dans des locaux luxueux et que les professeurs commencent à être payés par l'Etat. Perdant ses privilèges, l'université s'intègre ainsi dans le droit commun des Etats, défini par les juridictions royales. De corporation autonome, foyer de recherche et d'enseignement, les universités deviennent des centres de formation au service des Etats.

Parallèlement à cette évolution des structures socio-économiques, la vie intellectuelle de l'université subit des changements d'importance. Déjà à la fin du 13^e siècle la querelle de l'averroïsme et de l'aristotélisme soulève un débat fondamental: celui du développement autonome d'une philosophie naturelle et rationaliste, non inféodée à la théologie, susceptible de concilier foi et raison dans une vision intelligible de compréhension et d'implication du monde. La réaction et la riposte de l'Eglise ne se font pas attendre. Ce conflit et ses implications sont illustrés par l'attitude professionnelle de Siger de Brabant: "Enseignant à une faculté des Arts, non de théologie, Siger fait son métier rien d'autre: de la philosophie par l'explication du Philosophe"³. Les contradictions soulevées par cet épisode de la vie intellectuelle des universités médiévales sont considérables et vont dominer la période de la fin du Moyen-Age. Ce qui est en cause, le débat, l'enjeu tournent autour du problème fondamental de la différenciation interne des disciplines universitaires à partir d'une matrice originellement théologique et religieuse. Ben-David⁴ n'a sans doute pas tort

³ P. Vignaux, *Philosophie au Moyen-Age*, Paris, Colin, 1958, p. 86.

⁴ Joseph Ben-David, *The scientist's role in society*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1971, principalement les chapitres 4 et 5, p. 45 et ss.

qui voit dans la naissance de cette différenciation, i.e. d'une séparation entre l'univers intellectuel et le politico-religieux, la condition préalable à l'avènement des sciences expérimentales comme champ intellectuel indépendant et comme disciplines autonomes dans l'université; ce qui par ailleurs n'allait survenir qu'à la Renaissance. Posé à propos de la philosophie naturelle, le problème de la différenciation et celui, corollaire, de la spécialisation est aussi soulevé par l'importance grandissante des études juridiques et la transformation des études médicales dans l'université.

Cet ensemble de bouleversements se répercute sur le métier d'universitaire. Ils constituent en fait l'arrière-fond à partir duquel se greffe une mutation de la fonction des universitaires; les conditions socio-économiques du passage de l'intellectuel médiéval à l'humaniste de la Renaissance sont désormais réunies. Car l'aube du 14^e siècle s'ouvre sur la perspective de l'avènement d'une technocratie universitaire (l'image est peut-être forte, mais Verger et Le Goff l'emploient tous deux) qui accapare les hauts postes de l'administration ecclésiastique et civile.

L'évolution historique générale provoque, par le biais de l'économie marchande une transformation des structures économiques et sociales en Occident. De nouvelles classes sociales font leur apparition, protégées par le pouvoir politique qui favorise l'essor de leurs activités. Du monde du travail où il se situait au début du Moyen-Age, l'intellectuel médiéval s'intègre progressivement, sous le coup des bouleversements dont on a fait état, aux groupes privilégiés de la société de l'époque. On en verra un indice de premier plan dans le fait déjà mentionné de la tendance des universitaires à accaparer les hautes charges civiles et ecclésiastiques et dans le rôle de conseiller des pouvoirs politiques et religieux qui leur est dévolu. L'université ne constitue plus un milieu stable; on vient y acquérir un prestige et on entre par la suite au service du Prince, particulièrement chez les juristes. Ce phénomène va grandement contribuer non seulement à rapprocher les universitaires des classes dirigeantes, mais à les y intégrer.

L'université constitue un milieu hétéroclite, bien davantage qu'au début du Moyen-Age: les différences y sont plus marquées, plus accentuées, et vont de la pauvreté à la richesse. Des recherches récentes sur les salaires professoraux de l'époque illustrent assez bien que la situation économique de beaucoup de professeurs est médiocre. En terme de salaires, un nombre important d'enseignants, variable toutefois selon les universités, gagne l'équivalent du revenu d'un artisan ou d'un fonctionnaire de commune. Ce sont ces gens à qui on réfère lorsque l'on parle du prolétariat intellectuel de la fin du Moyen-Age. A ce maigre salaire s'ajoutent parfois des revenus annexes comme les honoraires d'étudiants, les droits d'examens; de plus certains enseignants peuvent exercer une activité complémentaire connexe à leur métier. D'autre part subsistent toujours certains privilèges économiques propres à la corporation universitaire comme les exemptions fiscales. Il faut cependant ajouter qu'environ 20%⁵ des professeurs ont des revenus de hauts fonctionnaires et que 5% d'entre eux, médecins et juristes réputés, ont droit à de très hauts salaires. Pouvant prétendre à la fortune, ils mènent un train de vie somptueux. Pour la plupart, ces gens tirent leurs ressources de revenus féodaux ou pré-capitalistes.

C'est ainsi qu'une fraction du corps enseignant universitaire est associée à la naissance d'une classe de robe, caractérisée par le goût du luxe et des dépenses somptuaires. Cette

⁵ Chiffres cités par Verger à propos de l'université de Pavie au 15^e siècle, *op. cit.*, p. 175.

classe de robe cherche à se définir en s'inspirant de la noblesse et en menant son mode de vie. On assiste alors à une aristocratisation croissante de l'université qui se remarque aux fêtes qui accompagnent les cérémonies du doctorat, aux maisons des universitaires, etc. . . . Ainsi à Bologne, le recteur est statutairement tenu de mener la vie noble. Des tendances contradictoires se manifestent toutefois: très rapidement le renouvellement d'une partie du corps enseignant se fait à partir de ces bases économiques, de la stabilité et de la continuité de ce type de revenu. Mais ce renouvellement est limité, car la tendance à rendre les chaires héréditaires se manifeste très tôt. Par exemple, à Bologne, le juriste Accurse réclame un droit préférentiel, pour les fils de docteurs, à la succession des chaires vacantes. Les compromissions des universitaires avec la noblesse et la classe de robe montante se multiplient.

On comprend mieux maintenant que la conception du travail intellectuel ait changé du tout au tout par rapport à ce qu'elle était au début du Moyen-Age. Les universitaires sont devenus des personnages importants, associés aux classes dirigeantes et qui n'ont plus rien à voir avec le travailleur intellectuel du 12^e siècle; ils ne veulent plus être confondus avec les artisans, les travailleurs. La conception qui prévaut et qui est exprimée par exemple dans les travaux de Gerson, tend à ignorer la spécificité du travail intellectuel qui n'est plus une fin en soi. L'éthique n'est plus professionnelle, mais religieuse et politique. L'universitaire entend bien jouer le rôle conservateur que l'Eglise et l'Etat attendent de lui. Cet universitaire n'est plus un professionnel de l'enseignement et de la recherche; l'idée de l'enseignement comme métier et de la recherche comme travail étant discrédité, il a d'autres préoccupations, désire faire fortune, accéder à la noblesse. La seule activité convenable pour lui demeure le service du Prince. La culture devient un phénomène de loisir. Déjà se profile l'humaniste.